

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **ACTE II DU CHOC DES SAVOIRS : POUR L'AVENIR DE NOTRE ÉCOLE**

**Mardi 12 novembre 2024**

Face aux défis de notre époque, l'École de la République doit demeurer notre rempart le plus solide contre les forces du déclinisme et des populismes. Anne GENETET, ministre de l'Éducation nationale, annonce l'Acte II du Choc des savoirs avec une conviction forte : élever le niveau de notre École, c'est défendre la République, c'est assurer l'avenir de notre démocratie et la cohésion de notre société. En alliant ambition, rigueur et soutien, ce plan pour l'avenir de notre École vise à ancrer les savoirs fondamentaux au cœur du parcours de chaque élève, pour que l'École soit, plus que jamais, un creuset d'égalité et d'émancipation.

#### **DES ÉVALUATIONS POUR MIEUX CIBLER LES BESOINS DES ÉLÈVES**

Les évaluations nationales généralisées en français et mathématiques à l'école élémentaire démontrent une progression continue depuis cinq ans. Cet outil essentiel permet aux enseignants de disposer de repères précis, aux familles de suivre les progrès de leurs enfants, et au ministère d'ajuster sa politique éducative. Ces évaluations seront désormais obligatoires en 6<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> et facultatives en 5<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> au collège, confirmant la volonté d'une École exigeante et transparente. Au lycée, les tests de positionnement en classe de 2<sup>de</sup> générale, technologique et professionnelle, ainsi qu'en 1<sup>re</sup> année de CAP, sont maintenus.

#### **DES PROGRAMMES RENOUVELÉS POUR LE PRIMAIRE**

Les nouveaux programmes de la maternelle à la 6<sup>e</sup> en français et en mathématiques, construits avec des repères annuels, entreront en vigueur dès la rentrée 2025. Reposant sur les dernières avancées en pédagogie, ces programmes visent à ancrer fermement les fondamentaux dans le parcours scolaire des jeunes élèves et offrent aux enseignants un cadre stable et progressif.

#### **LABELLISATION DES MANUELS EN CP ET CE1 : LA GARANTIE D'UN SUPPORT PÉDAGOGIQUE DE QUALITÉ**

Pour renforcer les enseignements des savoirs fondamentaux, les manuels de français et de mathématiques pour le CP et le CE1 seront labellisés et disponibles dès le printemps 2025. Afin de garantir une égalité d'accès, l'État financera ces manuels dans les zones REP, REP+ et en milieu rural.

## **SOUTIEN RENFORCÉ AU COLLÈGE : UN ACCOMPAGNEMENT CIBLÉ EN 4<sup>e</sup> ET 3<sup>e</sup>**

Après le déploiement des groupes de besoins en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, cette approche sera étendue aux classes de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> dès 2025, avec une heure de soutien hebdomadaire en groupes de besoins, complétée par le dispositif « Devoirs faits » et des stages de réussite. Ces actions dans la classe et hors de la classe visent à préparer chaque élève à une transition réussie vers le lycée et à nourrir leur estime de soi et leur persévérance.

## **UNE RÉFORME DU BREVET POUR UN DIPLÔME RENFORCÉ**

Dès juin 2025, le diplôme national du brevet (DNB) sera restructuré avec des notes séparées pour l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique (EMC), et introduira la mention « Très bien avec félicitations du jury ». En juin 2026, le DNB verra le poids de ses épreuves terminales renforcé et, dès la session 2027, il deviendra un passage obligatoire pour l'entrée en seconde.

## **NOUVELLES MESURES AU LYCÉE : UNE ÉPREUVE ANTICIPÉE DE MATHÉMATIQUES EN CLASSE DE 1<sup>re</sup>**

Dès la session de juin 2026, une épreuve anticipée de mathématiques sera ajoutée pour les élèves de 1<sup>re</sup> générale et technologique, renforçant ainsi la place des sciences dans le parcours de tous les lycéens.

## **UN PLAN « TRANQUILLITÉ SCOLAIRE » POUR UN CLIMAT SCOLAIRE APAISÉ**

Dans les établissements scolaires, le climat scolaire est fondamental pour la réussite des élèves. Le Plan « Tranquillité scolaire » permettra de renforcer les équipes de vie scolaire dès janvier 2025, ciblant en priorité les établissements les plus vulnérables pour restaurer un climat propice aux apprentissages. Dès janvier, 150 nouveaux CPE et 600 assistants d'éducation seront affectés en renfort dans les collèges et lycées les plus exposés aux risques de violence. En lien constant avec les collectivités, 1 000 établissements scolaires seront sécurisés dès début 2025.

Avec un calendrier clair et des objectifs ambitieux pour la prochaine rentrée scolaire, ce plan s'articule autour de priorités indispensables pour garantir la réussite de tous les élèves et restaurer la confiance dans notre système éducatif. Des évaluations renforcées, des programmes renouvelés, un accompagnement personnalisé au collège, un diplôme national du brevet valorisé et une culture scientifique pour tous au lycée : l'Acte II du Choc des savoirs se veut résolument tourné vers l'avenir et adapté aux besoins de notre temps. Pour notre École.

### **Contact presse**

**Ministère de l'Éducation nationale**

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : [spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)

[www.education.gouv.fr/espace-presse](http://www.education.gouv.fr/espace-presse)

[https://twitter.com/Education\\_Gouv](https://twitter.com/Education_Gouv)